



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Mars 2022

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 1 Présents : 26 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt deux, le vingt huit Mars à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> <u>18.03.2022</u> <u>Date d'affichage</u> <u>22.03.2022</u>	PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Régis NOTOT, Philippe DESCHODT, Raymond WOLICKI, Serge BEAREZ, Eric EGO, Quentin BERNARD, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO, Bernadette DEHAENE, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Sylvie ROUSSELLE, Mélanie DELANNOIS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENTS EXCUSÉS : Mme Sévérine FRACKOWIAK, ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sévérine FRACKOWIAK à M. Laurent MARTINEZ SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 12/2022/CM/CM

Objet : Création d'un poste d'animateur territorial au tableau des effectifs

Considérant qu'un agent communal détenant actuellement le grade d'adjoint territorial d'animation est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'animateur territorial établie par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais, suite à son admission au concours d'animateur territorial session 2019,

Monsieur le Maire demande de ce fait au conseil municipal de bien vouloir créer un poste d'animateur territorial à temps complet au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} mai 2022.
Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice 2022.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité
Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
conforme,

Pour extrait

Le Maire,

Claude MERLY